

Date de dépôt : 2 novembre 2011

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de M^{me} Mathilde Captyn : Où en est-on de la mise en œuvre du label « Entreprise genevoise responsable » ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 septembre 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

En date du 2 mai 2011, le Conseil d'Etat présentait, lors d'une conférence de presse sa « politique en faveur de l'emploi et lutte contre le chômage ». Parmi les propositions envisagées par le Conseil d'Etat figurait la mise en place d'un label « Entreprise genevoise responsable » destiné aux entreprises actives dans la lutte contre le chômage. Les Verts se sont réjouis de cette initiative du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, le groupe des Verts souhaite cependant être informé de l'état d'avancement des travaux. Ainsi, nous adressons les questions suivantes au Conseil d'Etat : où en est-on de la mise en œuvre de ce label « Entreprise genevoise responsable » et quels sont les critères déterminants pour l'obtention de ce label ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat, dans son programme de lutte contre le chômage et en particulier contre le chômage de longue durée, a annoncé sa volonté de créer un label positif visant à distinguer les entreprises qui font un effort particulier en faveur de la réinsertion des chômeurs.

La Fondation Philiass, dont la mission prioritaire est de promouvoir la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et de les soutenir dans sa mise en œuvre, a été mandatée par le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) pour l'aider à élaborer le concept du label.

Philiass et l'Etat de Genève privilégient une démarche participative afin de tenir compte des intérêts des divers acteurs économiques et sociaux du canton. Ainsi, le nom du label, la validation de ses objectifs, des critères et du processus d'attribution sont confiés à un comité de pilotage.

Lors de sa séance du 23 septembre 2011, les membres du Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) ont été informés de la démarche et les partenaires sociaux invités à participer aux travaux du Comité de pilotage. L'Union des associations patronales genevoises (UAPG) a accepté d'y participer, tandis que la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a décliné cette proposition.

Une première réunion est d'ores et déjà prévue courant du mois de novembre et la phase pilote du lancement du label est planifiée pour le printemps 2012.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER